



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 10

No. FDS : 280432
V002.1

LOCTITE LB 8001 known as Loctite 8001

Révision: 21.05.2015

Date d'impression: 12.07.2018

Remplace la version du: 06.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE LB 8001 known as Loctite 8001

Contient:

Pentane

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Lubrifiant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

| | |
|---|-------------|
| Liquides inflammables | Catégorie 1 |
| H222 Aérosol extrêmement inflammable. | |
| H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. | |
| Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique | Catégorie 3 |
| H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. | |
| Certains organes: Système nerveux central | |
| Risques chroniques pour l'environnement aquatique | Catégorie 3 |
| H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. | |

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:**Mention d'avertissement:** Danger**Mention de danger:** H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**Informations supplémentaires** EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**Conseil de prudence:** P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
Seulement pour l'utilisation Grand-Public: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P501 Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.**Conseil de prudence:** P261 Éviter de respirer les aérosols.
Prévention P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

2.3. Autres dangers

Boîtier aérosol sous pression. Ne pas exposer à des températures élevées

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:
Lubrifiant

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

| Substances dangereuses No. CAS | Numéro CE N° d'enregistrement REACH | Teneur | Classification |
|---|--|------------|---|
| huile minérale blanche (pétrole) 8042-47-5 | 232-455-8 | 25- < 50 % | Asp. Tox. 1; Oral(e) H304 |
| Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8 | 203-448-7 01-2119474691-32 | 25- < 50 % | Flam. Gas 1 H220 Press. Gas |
| Pentane 109-66-0 | 203-692-4 | 10- < 25 % | Flam. Liq. 2 H225 Asp. Tox. 1 H304 STOT SE 3 H336 Aquatic Chronic 2 H411 |
| Propane 74-98-6 | 200-827-9 01-2119486944-21 | 3- < 10 % | Flam. Gas 1 H220 Press. Gas H280 |

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

| Composant [Substance réglementée] | ppm | mg/m ³ | Type de valeur | Catégorie d'exposition court terme / Remarques | Base réglementaire |
|------------------------------------|-------|-------------------|--|---|--------------------|
| butane 106-97-8 | 800 | 1.900 | | | |
| butane 106-97-8 [N-BUTANE] | 800 | 1.900 | Valeur Limite de Moyenne d'Exposition | Limite Indicative | FVL |
| pentane 109-66-0 [PENTANE] | 1.000 | 3.000 | Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : | Indicatif | ECLTV |
| pentane 109-66-0 [N-PENTANE] | 1.000 | 3.000 | Valeur Limite de Moyenne d'Exposition | Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC) | FVL |

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Aérosol

incolore

Odeur

caractéristique

seuil olfactif

Il n'y a pas de données / Non applicable

pH

Il n'y a pas de données / Non applicable

| | |
|--|--|
| Point initial d'ébullition | -44 °C (-47.2 °F) |
| Point d'éclair | -97 °C (-142.6 °F) |
| Température de décomposition | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Pression de vapeur (20 °C (68 °F)) | 2100 mbar |
| Densité (20 °C (68 °F)) | 0,701 g/cm ³ |
| Densité en vrac | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Viscosité | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Viscosité (cinématique) | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Propriétés explosives | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Solubilité qualitative (Solv.: Eau) | Immiscible |
| Température de solidification | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Point de fusion | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Inflammabilité | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Température d'auto-inflammabilité | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Limites d'explosivité inférieures | 1,4 % (V) |
| supérieures | 10,9 % (V) |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Taux d'évaporation | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Densité de vapeur | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Propriétés comburantes | Il n'y a pas de données / Non applicable |

9.2. Autres informations

Température d'auto-inflammation 285 °C (545 °F)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun connu

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

Irritation de la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

Toxicité orale aiguë:

| Substances dangereuses No. CAS | Valeur type | Valeur | Parcours d'application | Temps d'expositi on | Espèces | Méthode |
|-----------------------------------|----------------|--------|---------------------------|---------------------------|---------|---------|
|-----------------------------------|----------------|--------|---------------------------|---------------------------|---------|---------|

Toxicité inhalative aiguë:

| Substances dangereuses No. CAS | Valeur type | Valeur | Parcours d'application | Temps d'expositi on | Espèces | Méthode |
|--|--|----------|---------------------------|---------------------------|---------|--------------------|
| huile minérale blanche (pétrole) 8042-47-5 | Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA) LC50 | 5,1 mg/l | Aérosol | 4 h | rat | Jugement d'experts |
| Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8 | | 658 mg/l | | | | |

Toxicité dermale aiguë:

| Substances dangereuses No. CAS | Valeur type | Valeur | Parcours d'application | Temps d'expositi on | Espèces | Méthode |
|-----------------------------------|----------------|--------|---------------------------|---------------------------|---------|---------|
|-----------------------------------|----------------|--------|---------------------------|---------------------------|---------|---------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

| Substances dangereuses No. CAS | Résultat | Temps d'expositi on | Espèces | Méthode |
|-----------------------------------|--------------|---------------------------|---------|---|
| Pentane 109-66-0 | non irritant | | lapins | OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion) |

Mutagénicité sur les cellules germinales:

| Substances dangereuses No. CAS | Résultat | Type d'étude / Voie d'administration | Activation métabolique / Temps d'exposition | Espèces | Méthode |
|-----------------------------------|--|---|--|---------|--|
| Propane 74-98-6 | negative with metabolic activation | Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère | avec ou sans | | OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test) |

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité**Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Substances dangereuses No. CAS | Valeur type | Valeur | Nombreuses études toxicologiques | Temps d'exposition | Espèces | Méthode |
|--|----------------|------------|--|-----------------------|---------------|--|
| Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8 | LC50 | 27,98 mg/l | Fish | 96 h | Daphnia magna | OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test) |
| Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8 | EC50 | 14,22 mg/l | Daphnia | 48 h | | |
| Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8 | EC50 | 7,71 mg/l | Algae | 96 h | | |
| Pentane 109-66-0 | EC50 | 9,74 mg/l | Daphnia | 48 h | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité:

Pas de données disponibles, pour ce produit.

| Substances dangereuses No. CAS | Résultat | Parcours d'application | Dégradabilité | Méthode |
|-----------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------|---|
| Pentane 109-66-0 | facilement biodégradable | aérobie | 87 % | OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test) |

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Le produit s'évapore facilement.

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles, pour ce produit.

| Substances dangereuses No. CAS | LogKow | Facteur de bioconcentration (BCF) | Temps d'exposition | Espèces | Température | Méthode |
|-----------------------------------|--------|---|-----------------------|---------|-------------|--|
| Pentane 109-66-0 | 3,45 | | | | 25 °C | OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n- octanol / water), Shake Flask Method) |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

| Substances dangereuses N° CAS | PBT/vPvB |
|---|---|
| huile minérale blanche (pétrole) 8042-47-5 | Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB). |
| Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8 | Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB). |
| Propane 74-98-6 | Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB). |

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:
Eliminer conformément aux prescriptions.

Evacuation d'emballage non nettoyé:
Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet
14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

| | |
|------|------|
| ADR | 1950 |
| RID | 1950 |
| ADN | 1950 |
| IMDG | 1950 |
| IATA | 1950 |

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

| | |
|------|-----------------------|
| ADR | AÉROSOLS |
| RID | AÉROSOLS |
| ADN | AÉROSOLS |
| IMDG | AEROSOLS |
| IATA | Aerosols, inflammable |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|------|-----|
| ADR | 2.1 |
| RID | 2.1 |
| ADN | 2.1 |
| IMDG | 2.1 |
| IATA | 2.1 |

14.4. Groupe d'emballage

| | |
|------|--|
| ADR | |
| RID | |
| ADN | |
| IMDG | |
| IATA | |

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|------|----------------|
| ADR | Non applicable |
| RID | Non applicable |
| ADN | Non applicable |
| IMDG | Non applicable |
| IATA | Non applicable |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| | |
|-----|----------------|
| ADR | Non applicable |
|-----|----------------|

| | |
|------|------------------|
| | Code tunnel: (D) |
| RID | Non applicable |
| ADN | Non applicable |
| IMDG | Non applicable |
| IATA | Non applicable |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

| | |
|----------------------------|------|
| Teneur VOC (1999/13/EC) | 55 % |
|----------------------------|------|

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

| | |
|--|----|
| N° tableau des maladies professionnelles: | 84 |
|--|----|

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés